

Le presbytère se transforme en logements et microcrèche

L'inauguration officielle de la réhabilitation de l'important bâtiment situé au centre du village, qui a abrité le presbytère pendant plusieurs siècles a eu lieu samedi dernier.

La décision de réaliser ces travaux a été prise lors de la mandature précédente avec Lucien Rondot comme maire.

« Cette réhabilitation d'un patrimoine bâti ancien comprend trois éléments positifs pour notre village : permettre à des familles aux revenus modestes de se loger, un service à la population avec la garde d'enfants et satisfaire les associations toujours à la recherche

de salles » indique Maxime Martin, le jeune et dynamique maire des Écorces.

Les travaux essentiellement réalisés par des entreprises du secteur ont commencé au printemps 2020 pour se terminer en septembre 2021 juste avant la rentrée scolaire.

Le rez-de-chaussée s'est transformé en microcrèche de 12 places, gérée par l'association Adaej 25 qui dépend de l'ADMR, ainsi que d'une salle de réunion à destination des différentes associations du village.

Quand à l'étage, trois appartements à loyers modérés y ont vu le

jour : 1 T2, 1 T3 et 1 T4 (580 €/mois pour le plus grand), ayant chacun deux places de parking, dont une abritée.

Lors des allocutions officielles, les différents intervenants à savoir Christine Bouquin, présidente du Département et par ailleurs conseillère départementale du canton de Maïche, la conseillère régionale Valérie Pagnot et le député Denis Sommer ont tous dit leur satisfaction quant à la réussite de la réhabilitation de ce patrimoine ancien, apportant ainsi une plus value à la commune des Écorces.

Le budget

Le coût de ce projet est de 1 071 000 euros avec le détail des aides suivant : l'État avec 168 000 euros, la Région Bourgogne Franche-Comté ainsi que Effilogis et l'Ademe pour 131 000 euros, la Caisse d'allocations familiales du Doubs pour 130 000 euros, le Département pour 103 000 euros, le Syded (syndicat d'électricité) pour 37 000 € et l'Europe pour 21 000 €.

« La commune a contracté un prêt de 300 000 €, entièrement autofinancé par les revenus locatifs des appartements et la microcrèche. Cela ne grève aucunement nos investissements lors des prochaines années », assure le maire.



Le bâtiment accueille désormais une microcrèche, trois appartements et une salle de réunion. Photo ER

ER 17/12/21